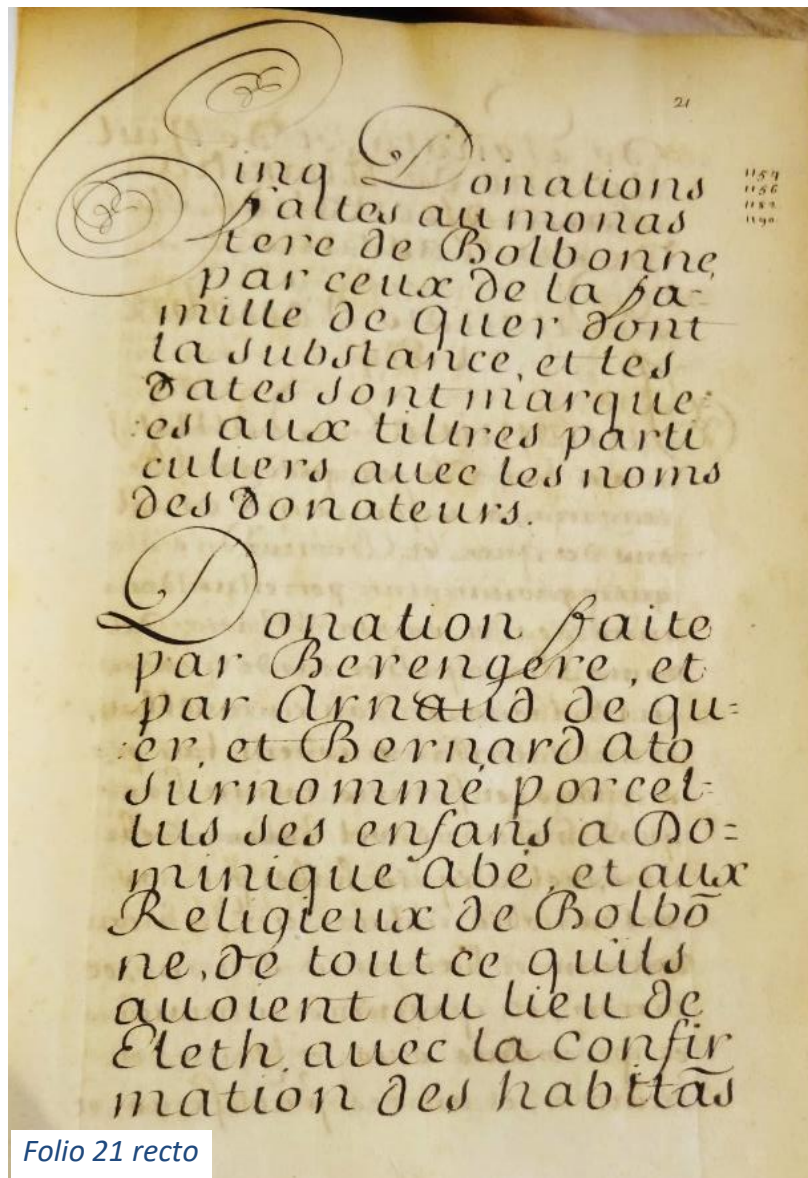
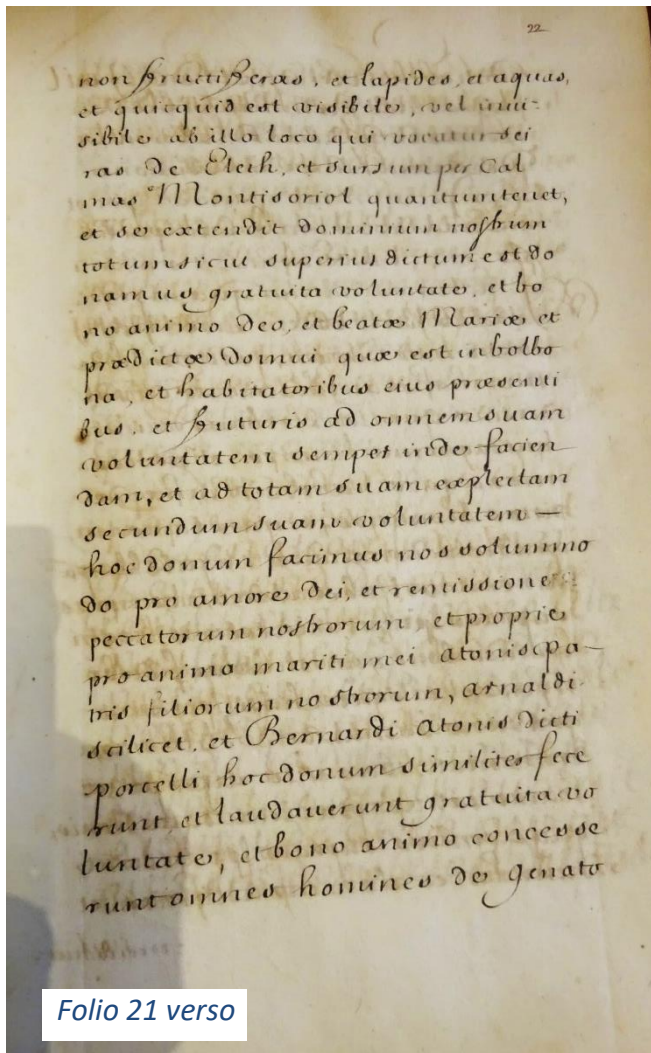




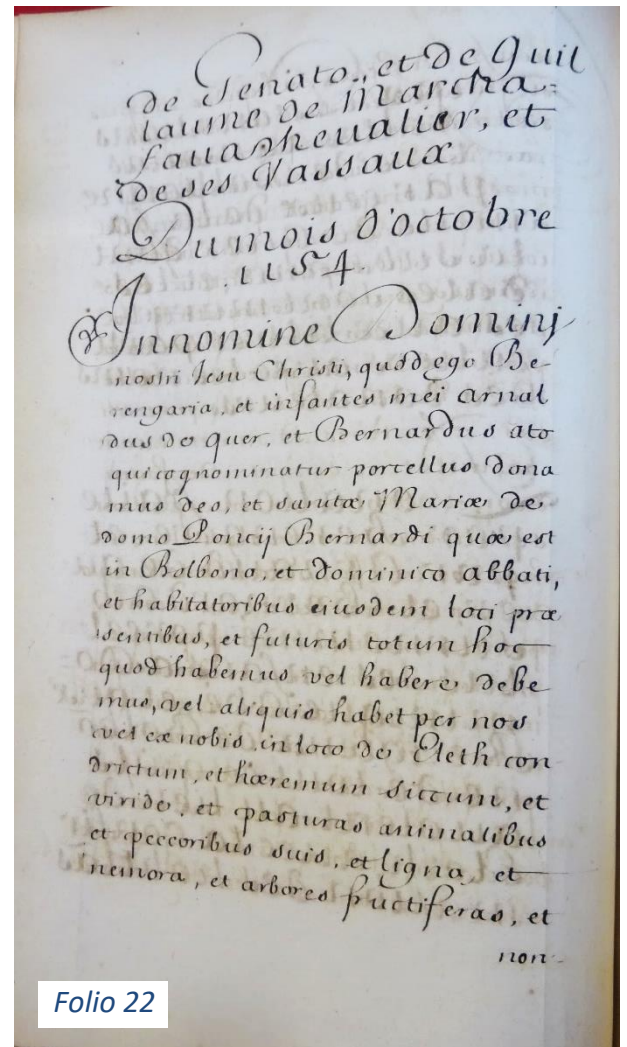
1154 Don du territoire Eleth à l'abbaye de Boulbonne par les seigneurs de Quié

L'archive du mois vous présente la **copie** du document le plus ancien (1154) concernant Génat, possédé par l'association, Ce document précise la donation du domaine d'Eleth (La Grangette) effectuée, en octobre 1154, par Bérengère de Quié et ses deux fils Arnaud et Bernard Ato à l'abbaye de Boulbonne.





Folio 21 verso



Folio 22

Retranscription-traduction

Folio 21 recto, texte en français.

Donation faite par Bérengère et par Arnaud de Quer (Quié) et Bernard Ato surnommé Porcellus ses enfants à Dominique Abé (Abbé) et aux religieux de Bolbonne (abbaye Boulbonne) de tout ce qu'ils auraient au lieu de Eleth (NDR : La Grangette et les terres s'étendant au-dessus) avec la confirmation des habitants de Genato (Génat) et de Guillaume Marchafava¹, chevalier et ses vassaux.

¹ Génat possède en 1154 un castrum (château). Guillaume Marquefave est certainement le châtelain de Génat. La famille Marquefave est encore présente en 1390 sur Génat. Elle est citée dans le rôle des feux établi, cette année-là, à la demande de Gaston Fébus.

*Du mois d'octobre 1154**Folio 21 verso et 22 document écrit en latin médiéval (traduction Michel Dubessy)*

« Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, ce que moi Bérangère, et mes enfants Arnaud de Quer, et Bernard Ato qui est surnommé Porcellus, nous donnons à Dieu et à Sainte Marie de la maison de Bernard Pons qui est dans Boulbonne « de domo Poncii Bernardi quae est in Bolbona »²), et à l'abbé Dominique³ et aux habitants de ce même lieu présents, et futurs tout ce que nous avons ou devons avoir, ou que quelqu'un a par nous ou de nous au lieu d'Eleth, « condrictum et hoeremum »⁴, arides et vertes et pâturages pour leurs animaux et troupeaux, et les bois (« ligna »⁵ et les forêts « nemora »⁶, et les arbres fruitiers et non fruitiers et les rocailles et les eaux et quoi que ce soit qui est visible ou invisible, du côté de (« ab ») ce lieu qui s'appelle Seiras de Eleth et plus haut sur tout l'étendue (« per ») de Calmas⁷ de Montisoriol. Autant que notre domaine s'étend, comme il est dit plus haut, nous le donnons d'un vouloir désintéressé et de bon cœur, à Dieu et à la bienheureuse Marie et à la maison susdite qui est à Boulbonne, et aux habitants de ce lieu présents et futurs. Pour faire à partir de ce moment toute sa volonté et pour remplir toute son attente selon sa volonté, nous faisons ce don seulement pour l'amour de Dieu et la rémission de nos péchés et en particulier pour l'âme de mon mari Aton père de nos fils à savoir Arnaud et Bernard dit Porcellus. Ce don pareillement, l'ont soutenu et approuvé d'un vouloir désintéressé, et l'ont accordé dans un bon esprit tous les hommes de Génat. »

² Il semble que la première implantation des moines dans la forêt de Boulbonne ait eu lieu dans cette maison de Bernard Pons, placée sous le patronage de Sainte Marie.

³ Premier abbé de l'abbaye cistercienne de Boulbonne.

⁴ « Condrictum » et « hoeremum » : les terres cultivées et désertes.

⁵ Ligna : bois pour la construction

⁶ Nemora : bois et forêts avec pâturages

⁷ Calmas certainement Calamas sommet situé au sud de Génat

Le fonds Doat

Colbert ministre de Louis XIV demande à Jean Doat⁸ de faire copier, pour être déposés dans sa bibliothèque, les titres les plus intéressants qu'il pourrait rencontrer dans les archives seigneuriales et ecclésiastiques. Muni d'un ordre royal, Doat parcourt les principales villes du midi, engage des copistes pour la retranscription. A Foix, il engage le copiste Dulom.

Doat absent ou présent...

Il fut copié en ladite ville de Foix 1,072 feuilles, en y comprenant les doubles copies faites souvent de semblables titres, lesquels ledit s^r de Doat a retenu comme inutiles, et les doubles inventaires, dont l'un estoit envoyé et l'autre retenu... Le bureau demeure à Rodés depuis ledit jour 16^e octobre 1666 jusqu'au 18 aoust 1667...

Ledit s^r de Doat partant de Foix pour Rodés, le 10^e dudit mois d'octobre, et passant à Thoulouse, y fit porter deux balots de copies, qu'il envoya le 13 dudit mois, pesant cent-soixante-cinq livres⁴...

Ledit s^r de Doat avoit à sa suite les mesmes gens qu'il avoit à Foix, à la réserve dudit Dulom, copiste, qui emporta des titres chez luy pour les copier. Ils firent la journée de Foix à Hauterive par terre et furent de là à Tholose par bateau... On arriva à Thoulouse le mesme jour 11^e avant midy et on y demeura jusqu'au matin du 14 pour pouvoir envoyer les balots à Paris, faire recherche des che-

Les copies des actes réalisées dans le midi de la France sont reliées dans 258 volumes. Ces volumes sont aujourd'hui conservés par la bibliothèque Nationale



BNF salle des manuscrits

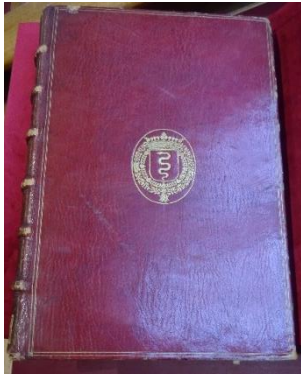
de France⁹ (Richelieu) à Paris. Nous retrouvons les 1072 folios copiés à Foix dans ces volumes. Actuellement les historiens¹⁰ ont inventorié quatre références concernant Génat.

⁸ Président de la chambre des comptes de Navarre.

⁹ Dans un premier temps conservée dans la bibliothèque de Colbert, la collection des ouvrages est acquise par la bibliothèque du Roi en 1732.

¹⁰ Adolphe Garrigou, Florence Guillot, Claudine Pailhès...

Le document présenté est intégré au volume 83 relié en maroquin rouge aux armes de Colbert. Il est constitué de 3 folios (21-21 verso-22) cote BNF : O.P Cop Doat 83 folio 21 23. Une chance pour les historiens, l'archivage à Paris a permis de conserver les actes les plus importants qui ont marqué l'histoire de l'Ariège. Une grande partie des archives de l'Ariège a disparu dans le violent incendie de l'Hôtel de la Préfecture de Foix dans la nuit du 5 au 6 brumaire an XII (28 au 29 octobre 1803).



L'abbaye de Boulbonne

Au XII^e siècle, Génat dépend de la seigneurie de Quié. Au XI^e et XII^e siècle s'établit le partage des pouvoirs entre seigneurs locaux et ecclésiastiques. Aux seigneurs le pouvoir temporel, aux ecclésiastiques le pouvoir spirituel. Les seigneurs favorisent l'implantation du pouvoir spirituel en faisant des dons de terres ou en accordant des privilèges aux moines, d'autant que le partage de ce pouvoir s'effectue souvent entre les membres de la même famille : l'aîné, prenant la charge de seigneur, le cadet entrant dans les ordres. Les dons doivent leur assurer le salut de leur âme et celui des membres de leur famille. Bérengère de Quié et ses deux fils font don de Eleth à l'abbaye Boulbonne. Ce territoire se situe à la Grangette et au-dessus. Les limites du territoire nous sont inconnues mais devaient s'étendre, avec les dons effectués à Rabat, bien au-delà du Querquéou. Plus de 2000 moutons étaient amenés sur ces terres d'estive.

Les abbayes mères favorisent l'implantation des abbayes dans nos contrées. Au cours de ce XII^e siècle, l'église de Génat versera sa part des dîmes successivement à deux d'entre elles, Lagrasse en 1118, ensuite un tiers à Boulbonne aux alentours de 1160-1185.

Par l'intermédiaire de Loup, archidiacre de Saint Etienne à Toulouse, des moines procèdent à l'achat des terres de Tramezaygues appartenant à l'abbé de Saint Michel de Cuxa, à condition d'y établir une maison religieuse. Elle prend le nom de Boulbonne, forêt dans laquelle elle est implantée. Elle sera rattachée à l'abbaye de Citeaux en 1150.

L'ordre cistercien exige l'adoption de nouvelles règles basées sur la vie de prière et le travail en commun. Les moines avaient obligation de créer un monastère et des exploitations agricoles sur le modèle de l'abbaye de Cîteaux.

Une communauté qui avait des principes, les cisterciens rejetaient l'appropriation de villages, d'églises et d'exploitations tenues par les serfs et d'une manière générale de tout revenu provenant du travail effectué par une main d'œuvre étrangère à leur abbaye. Il est reconnu que les moines cisterciens ont apporté leur savoir-faire et de nouvelles pratiques dans la gestion des domaines agricoles céréaliers, la viticulture et l'élevage : défricheurs de forêts, aménageurs de l'espace en remembrant les terres les plus proches de l'abbaye, mise en valeur des terres par le labour, le bêchage et la maîtrise de l'hydraulique. Il est à noter que la viticulture leur doit le Pommard et le clos Vougeot, célèbres crus de Bourgogne qui ont traversé les siècles et qui continuent aujourd'hui à faire le bonheur des amateurs de ces nectars. Selon Roger Armengaud, sur ce territoire d'Eleth « la vigne mordait sur les prairies et ne laissait que de maigres espaces libres à la dépaissance des troupeaux qui disposait seulement d'un droit d'abreuvement¹¹ à Gourbit. On comprend dans ces conditions que les moines aient accueilli avec satisfaction les donations de nouvelles estives à Rabat, Quié, Tarascon et Châteauverdun »¹²

Les moines étaient des ascètes. Il leur était Interdit, à l'origine, par la règle de Cîteaux, l'usage de la viande qui s'introduisit, malgré l'interdiction, dans certains monastères au début du XIV^e siècle et s'étendit à tout l'ordre malgré les défenses portées par Benoît XII¹³, ancien moine à la tête de Boulbonne, devenu pape en 1234 à Avignon.

¹¹ Ce droit a traversé les siècles et est encore maintenu de nos jours.

¹² Roger Armengaud Boulbonne Le Saint-Denis des Comtes de Foix p. 112

¹³ Benoît XII (Jacques Fournier), originaire de Canté près de Saverdun fut un inquisiteur redoutable. Il mena à Pamiers les procès contre les hérétiques. Une partie des réquisitoires ont été retrouvés dans les archives du Vatican. Jean Duvernoy est le premier historien à les traduire et les publier en 1965. Dix ans plus tard Emmanuel Leroy Ladurie, s'inspirant des recherches de Duvernoy, publie un ouvrage au succès considérable « *Montaillou Village Occitan* ».